



# Au Fil des Mauves

Huisseau-sur-Mauves entre Beauce et Val de Loire

N°168

Juin 2018

**Journée des Arts (4<sup>ème</sup> Edition)  
Dimanche 8 Avril 2018**

Remise Prix du Public Sculpture à Catherine LAINE, du  
Prix du Public Peinture à Brigitte LHEUREUX et enfin du  
Prix des Bozarts à Jean-Claude AUGER

Remise du Prix de la Municipalité à  
Mario HEMERAY en présence  
de Pauline MARTIN, Jean-Pierre BOTHEREAU  
et Hervé FAGOT



Des visiteurs venus très nombreux  
pour admirer les 134 œuvres pré-  
sentées par les 25 artistes peintres  
et sculpteurs présents



L'invitée d'Honneur  
Peinture Anaïs MOURER



L'invité d'Honneur  
Sculpteur Jean-Marc LEAU

Bulletin Municipal

## SOMMAIRE

Edito	2	Vie associative	12 à 17
Vie municipale	3 à 8	Vie pratique	18
Vie scolaire	9 à 10	Infos diverses	19
Calendrier	11	Expos	20

Les comptes rendus des Conseils Communautaires sont consultables sur le site Internet :  
[www.huisseausurmauves.fr](http://www.huisseausurmauves.fr)

Les comptes rendus de Votre Conseil municipal sont consultables en mairie sur les panneaux d'affichage et sur le site internet de notre Commune où sera indiqué également la date du prochain conseil municipal.  
Rendez-vous à l'adresse :  
[www.huisseausurmauves.fr](http://www.huisseausurmauves.fr)

## Edito

Les beaux jours arrivent enfin, avec comme chaque année la nature qui revit, les fleurs et les plantations dans les jardins vont bon train, tout comme notre bâtiment mutualisé : périscolaire et vestiaire du foot qui prend forme de jour en jour, nous espérons le voir terminer dans quelques mois. Ce bâtiment viendra en complément de notre salle des fêtes ; à l'heure où il faut faire des économies, les normes exigées pour les bâtiments recevant du public sont drastiques et augmentent la facture finale d'une manière que je trouve vraiment excessive.

Nous avons voté le budget présenté par Jean-Paul ROUSSARIE, Adjoint aux Finances ; cette année les taux d'impositions resteront inchangés, ceci est rendu possible car notre situation est saine et ce malgré les charges transférées aux communes d'une manière directe ou indirecte, sans compter la baisse des dotations.

Vous avez certainement remarqué les panneaux indiquant des terrains à aménager ; en ce qui concerne ceux du Clos du bois Rosé (sur la route de Meung-sur-Loire en arrivant à Huisseau-sur-Mauves), ils sont maintenant commercialisables, d'ailleurs si vous avez des connaissances souhaitant construire dans notre Commune vous pouvez en faire la promotion. Le deuxième lot se trouvant au début de la rue de Patay dit "Des pluviéris" est un projet qui ne se réalisera pas dans l'immédiat.

De plus en plus, nous observons des incivilités sur les personnes et des dégradations de matériels. Ce n'est pas aux élus municipaux ni aux encadrants ou enseignants des enfants de les éduquer : c'est aux parents, qui sont je le rappelle, responsables des actes de leurs enfants. Il en est de même pour les propriétaires de chiens que ne ramassent pas les excréments de leur animal souillant le domaine public.

Merci aux bénévoles qui ont réalisé ce bulletin ainsi que la tenue du site internet de la commune que vous avez loisir, si vous le désirez, de consulter.

Malgré les gros nuages du climat social, suite aux réformes en cours, il nous faut garder le moral et conserver la convivialité, les différentes manifestations organisées par les associations cet été nous y aident, n'hésitez pas à y participer activement.

L'équipe municipale continue de pédaler pour les uxellois, car comme disait Coluche : "plus on pédale moins fort moins on avance plus vite".

Votre Maire,  
Jean-Pierre BOTHEREAU

# Chasse aux Œufs

Lundi 2 Avril 2018



Evènement fort sympathique le "Chasse aux Œufs" a réuni le lundi 2 avril dernier en fin de matinée de très nombreux enfants.

Enfants petits et grands venus remplir leur panier des œufs que les "cloches" ou le "lapin de Pâques" avaient très malicieusement cachés dans les herbes, fourrés des bois de l'étang communal.

A cette occasion, les enfants avaient été invités à confectionner eux-mêmes leur panier (avec quand même pour les plus jeunes, l'aide de leur parents ou grands parents).

Les trois paniers jugés les plus jolis et originaux ont été récompensés par une poule, un œuf et un canard en chocolat confectionnés par notre boulanger, Monsieur Villard.

La chasse aux œufs s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un verre pour les grands et les petits et bien sûr la dégustation de fritures...en chocolat.

## Commémoration du 8 mai 1945

M. Jean Pierre BOTHEREAU, Maire de Huisseau sur Mauves, Mme Caroline JANVIER Députée de notre circonscription ainsi que M. le représentant de l'UNAC ont présidé la cérémonie de la victoire du 8 Mai 1945 devant le monument "A la Paix et à la Liberté" Place de la Mairie.

Anciens combattants, Sapeurs pompiers, Elus et la population se sont associés à cette cérémonie de souvenir. M. Le Maire et Mme la Député, lors de leurs discours, ont tenu à rappeler le devoir de mémoire que chacun de nous devrait avoir afin de se rappeler que cette guerre de 1939-1945 a fait des millions de victimes et que notre liberté a été acquise aux dépens de nombreuses pertes de vie humaine chez nos alliés : américains, australiens, canadiens, anglais, africains... Et grâce à l'Europe souvent décriée, nous n'avons plus eu de conflits majeurs depuis lors.



# VIE MUNICIPALE

## Bâtiment Sportif et Salle Mutualisée

Comme beaucoup, vous avez constaté un chantier important pour notre commune : la construction d'un bâtiment dédié à nos jeunes et nos sportifs (entre autres) situé près du stade, à proximité des écoles et de la salle des fêtes.

Comme évoqué dans l'édition N° 165 de Juin 2017, nous avons, suite au sinistre du vestiaire sportif actuel et de l'évolution du nombre d'enfants fréquentant le périscolaire et l'ASLH, besoin de construire un bâtiment mutualisé : vestiaires sportifs et salle mutualisée.

Ce projet est devenu réalité, après les séances des conseils municipaux du 19 Décembre 2016 et du 15 Décembre 2017 où le conseil municipal a adopté ce projet à une très large majorité.

Actuellement, les entreprises se succèdent pour pouvoir assurer la livraison prévue pour Septembre 2018.

Cette réalisation d'un budget total de 800 k€ environ a été subventionnée par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux pour un montant de 141 k€, par le Conseil Départemental du Loiret pour un montant de 78 k€, par le Conseil Régional à hauteur de 20% du montant définitif de la consultation des entreprises, par la réserve parlementaire de 18k€, par la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret pour un montant de 30k € et une demande est toujours en cours au District du Football.

Cet équipement permettra à nos enfants et sportifs (entre autres) de bénéficier d'installations de qualité.

Hervé FAGOT

Conseiller Municipal en charge de la communication



# VIE MUNICIPALE

## Syndicat des Eaux (SIEAP)

*Qu'il est agréable d'ouvrir son robinet pour se désaltérer, de prendre une douche ou un bain...*

Nous avons la chance d'être dans un pays où la ressource en eau est importante mais qui peut poser problème dues aux évolutions du monde moderne.

Notre Commune a la chance d'avoir une eau de qualité à moindre profondeur. Pour l'exploiter et l'acheminer jusqu'au robinet, le SIAEP a été constitué. Il regroupe 5 communes (Gémigny, Rozières-en-Beauce, Saint Sigismond, Coulmiers et Huisseau-sur-Mauves), il alimente en eau potable 1 400 compteurs (Particuliers, Exploitations agricoles, Artisans et Commerçants) grâce à un réseau de 100 kms. Ce syndicat a été créé en date du 29 avril 1955 suite au regroupement des 4 premières communes, Huisseau-sur-Mauves y adhère depuis le 21 mai 1963.

Le conseil syndical est constitué de 2 élus par commune soit 10 personnes, le siège est situé à la mairie de Gémigny. Le président actuel est M. Stéphane BEURIENNE (Gémigny). Pour Huisseau, les membres sont Jean-Pierre BOTHEREAU (Vice-président) et Hervé FAGOT (Membre). Le conseil syndical se réunit suivant les statuts et en fonction des travaux à réaliser.

M. Patrice PUFFEIRA assure la maintenance des installations, le relevé des compteurs et le suivi des entretiens. Mme Hélène PASSELANDE s'occupe du secrétariat.

Il existe depuis le début un forage (site du Rondeau) d'une profondeur de 60m, il est équipé de 2 pompes immergées d'un débit de 60m<sup>3</sup>/heure chacune qui fonctionnent en alternance.



Electropompes équipées de variateur de fréquence  
site du Rondeau – Huisseau sur Mauves

Suite aux recommandations de l'Agence de l'eau, le syndicat a décidé de créer un 2<sup>ème</sup> forage. Il se situe sur la commune de Huisseau-sur-Mauves, lieudit "La Vallée". Sa profondeur est de 75m pour un débit de 80m<sup>3</sup>/heure.

Ces 2 forages sont raccordés entre eux et fonctionnent ensemble. Après être passée dans l'unité de déferrisation par un système de filtre à sable et traitement au chlore, l'eau alimente le château d'eau de Huisseau sur Mauves d'une

hauteur de 28m, contenant 300m<sup>3</sup> desservant 770 abonnés ainsi que vers la réserve de Coulmiers de 150m<sup>3</sup>.

Les communes de Coulmiers et Rozières-en-Beauce sont alimentées grâce à 3 surpresseurs fonctionnant soit en alternance, soit en continue suivant la demande d'eau de ces 2 communes.



Armoire  
et  
Variateur du  
forage de La  
Vallée

Quant aux communes de Gémigny et Saint Sigismond, la distribution en eau est assurée par le château d'eau de Gémigny d'une capacité de 400m<sup>3</sup> et d'une hauteur de 24m, alimenté par 2 pompes de 30m<sup>3</sup>/heure chacune depuis la réserve de Coulmiers.

Notre réseau, monté en bouclage, permet d'assurer la maintenance de nos installations sans couper l'eau de nos abonnés (Exemple : lors du nettoyage du château d'eau de Huisseau-sur-Mauves, le château d'eau de Gémigny est capable de renvoyer l'eau sur Huisseau-sur-Mauves et vice versa).

Tous nos sites sont équipés d'un système SOFREL gérant automatiquement les remplissages de nos réserves d'eau ainsi que les niveaux de pression de nos réseaux sur Coulmiers et Rozières en Beauce. Ce système nous assure également la surveillance de toutes les installations électriques ainsi que la protection anti-intrusion de nos sites.

Tous les mois, une analyse d'eau est effectuée sur les différents sites et également chez des usagers par les laboratoires CARSO et par la DDASS. Les résultats sont distribués aux mairies pour affichage permettant de connaître la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, en France ouvrir le robinet et avoir de l'eau de qualité semble banal mais sachez que cela nécessite des forages de qualité, du matériel performant et un réseau en bon état.

Le Syndicat des Eaux regroupant ces 5 communes s'y emploie.

### Rappel sur les déjections canines...

De façon générale, les propriétaires de chiens qui promènent leurs compagnons aux alentours du centre bourg, dont le quartier Boussier et quartier du Clos du bois rosé, sont très respectueux des autres habitants et font en sorte que leur chien fasse ses besoins dans le caniveau ou bien ils ramassent les déjections à l'aide d'une pochette. Nous les remercions infiniment pour ce geste.

Malheureusement, l'exception étant la règle, il y a encore quelques propriétaires indéclicats qui laissent dans leur sillage des crottes sur les trottoirs et sur les chemins et sentiers empruntés par les enfants et leurs parents, par nous, par vous.

Cette situation est bien sûr désolante pour notre village et nous amène à un rappel sur le savoir vivre et le savoir être. Ce n'est pas parce que nous sommes à la campagne que l'on peut tout se permettre.....

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Pour rappel : en cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros).

Les déjections canines posent donc, même dans une commune comme la notre, de véritables problèmes, ci-dessous une liste des plus connus :

- De propreté urbaine et d'environnement (dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics,...)
- D'hygiène (prolifération des microbes)
- De sécurité (risque de chute pour personnes non ou mal voyantes, personnes âgées,...)
- De finance (charge financière pour nettoyer les sites souillés c'est-à-dire un coût pour chacun de nous)
- De relationnel (entre les possesseurs et les non possesseurs de chiens)

Les sachets de ramassage pour les déjections canines sont la solution et à la portée de chacun même si notre commune ne dispose pas de présentoirs en libre service. Nombreux sont les possesseurs de chiens qui ont sur eux la pochette adéquate quand ils partent en promenade avec leur chien.

Pour conclure sur une note positive, certains d'entre nous sont possesseurs d'un ou de plusieurs chiens et respectent ces règles de savoir vivre et de savoir être. Cela nous amène à penser qu'il est possible que tout le monde se comporte bien et espérer que dans un très proche avenir, les uxelloises et les uxellois pourront se promener sans avoir les yeux rivés au sol....



Lui ne peut pas ramasser,  
vous OUI

Alors faites le bon geste pour  
votre village et ses habitants

### Nettoyage des trottoirs devant les habitations

La circulaire du 20 février 2006 (\*) précise que les trottoirs appartiennent au propriétaire de la voie et sont classés dans son domaine public.

Par conséquent le maire est compétent pour assurer l'entretien des trottoirs de sa commune. Les obligations des habitants en matière d'entretien du trottoir sont en fait très variables d'une commune à l'autre, le maire pouvant entre autre obliger les riverains à entretenir et nettoyer leur trottoir et ce par arrêté municipal.

Huisseau sur Mauves est une commune très étendue et nous avons donc quelques mètres de trottoirs à entretenir, sans compter bien sur les espaces verts créés entre 1980 et 1990.

Nos employés communaux ont donc fort à faire pour les entretenir avec pour difficulté supplémentaire des revêtements qui varient selon les lieux : enrobé, cailloux, falun, herbes... Un exemple parmi d'autres dans le lotissement Boussier créé dans les années 80, les trottoirs sont d'origine et n'ont jamais été "rechargés" en calcaire avec une importante usure naturelle mais en plus ils sont restés sans entretien pendant plus d'une dizaine d'années.

Mais ce qui vient considérablement modifier ce paysage, c'est la réglementation en matière d'utilisation de produits phytosanitaires a changé, il ne faut pas toutefois confondre la démarche volontaire et politique "zéro phyto" et l'interdiction réglementaire d'utilisation de certains pesticides. En 2014 et 2015 ont été votées différentes lois encadrant l'utilisation des pesticides dans les espaces verts et publics partir de janvier 2017, Il fallait, c'est évident protéger et la nature et les personnes qui utilisaient ces pesticides.

Cela a eu pour conséquence d'avoir d'autres habitudes en matière de désherbage des trottoirs et des espaces verts. Nous devons donc y consacrer plus de temps sans pour autant avoir plus de moyens en personnel.

Certaines communes ont fait le choix de mettre des moutons et des chèvres dans leurs espaces verts, d'autres ont laissé pousser l'herbe sur les trottoirs pour donner un effet pelouse ou ont laissé les talus avec leurs mauvaises herbes et leurs fleurs sauvages et ne fauchent plus aussi souvent qu'avant, donnant ainsi un aspect naturel à leur commune. Bref, chacun s'est organisé plus ou moins.

Se pose donc "la question" pour Huisseau-sur-Mauves :

- Comment garder notre commune "*propre*" sans avoir plus de moyens et en respectant la réglementation en vigueur ?
- Comment garder notre commune "*jolie et agréable*" pour ses habitants et pour les personnes qui la traversent ?
- Comment y parvenir ?

Beaucoup d'uxellois ont trouvé une solution assez simple : ils désherbent et entretiennent eux-mêmes leur trottoir, c'est simple et c'est efficace. Certains aimeraient bien aussi, pour ajouter une touche sympa, planter quelques fleurs ou plantes en bordure de leur propriété, s'engageant aussi à les entretenir et à les désherber.

Mais peut-être certains ne peuvent pas le faire et



peut-être aussi certaines se disent, à juste titre, que c'est à la commune que revient cet entretien!

C'est notre village et nous souhaitons lui garder son côté rural, paisible et agréable à vivre.

Comme vous l'avez compris, nous sommes comme d'autre communes, devant un problème simple mais toutefois difficile à résoudre.

Cet article n'a pas d'autre objectif que de faire prendre conscience à toutes et à tous, que nous vivons dans un très joli village et qu'il appartient à toutes et à tous qu'il le reste.

La municipalité met en œuvre les moyens dont elle dispose pour son entretien tout en respectant les nouvelles règles environnementales. Elle respecte ainsi l'environnement dans le quel nous vivons toutes et tous et c'est important pour l'avenir de nos enfants et petits enfants.

Merci par avance à celles et ceux qui auront envie de s'investir dans notre souhait de village "*propre*" (propre ne voulant pas dire sans herbe) et fleuri en laissant leur(s) proposition(s) et leurs coordonnées, s'ils souhaitent être contactés, au plus tard le 13 juillet 2018.

Les conseillers en charge de l'étude des propositions Jean-Yves LAMORISSE - Micheline AUGER.

VIE MUNICIPALE

Festivités

# Fête Nationale

Juillet 2018

## Une Fête Nationale

### SPORTIVE et FESTIVE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité, avec le soutien du comité des fêtes et le comité du centre des courses à pied ont décidé d'organiser 2 courses :

*un parcours de 6 km et un autre de 12 km*

le **Vendredi 13 juillet 2018**

ouverte à tous

*(à condition de fournir un certificat médical avec aptitude à la course à pied)*

Les Inscriptions sont possibles sur le site Internet : [protiming.fr](http://protiming.fr) ou sur place.

Vous pouvez dès maintenant consulter les parcours à l'adresse web ci-dessous :

<http://courons-la-carmagnole.e-monsite.com>

#### Départ :

- La ronde des Mauves (12 km) à 18h30
- La Carmagnole (6 km) à 18h45

Pendant les deux épreuves, une petite course de 600 m est prévue pour les enfants.

#### A l'issue de ces courses, les festivités continueront :

- **19h 30** : Apéritif offert par la municipalité
- **20h 30** : Buffet républicain\*
- **22h 30** : Défilé aux lampions
- **23h 00** : Feu d'artifice

**Suivi du bal populaire animé par DJ NICO.**

*\*uniquement sur inscription - date limite : Samedi 7 Juillet 2017, aucune reservation ne sera prise après cette date*

*Merci aux bénévoles déjà inscrits et à ceux qui vont nous rejoindre pour une fête réussie...*

# Vie Scolaire

La municipalité a profité des vacances de printemps pour changer les rideaux intérieurs de l'école élémentaire, côté cour et équiper les classes de moyenne et grande section et la classe de CP de rideaux extérieurs type "Soltis" contre la chaleur.

Des rideaux intérieurs dans la classe petite et moyenne sections, ont également été posés et certains changés dans la classe de petite et grande sections.

## Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

### Communes adhérentes :

*Baccon, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Rozières-en-Beauce*

### Organisation Administrative

Mme DORET Murielle, Secrétaire du SIRIS, est à votre disposition à la Mairie de HUISSEAU SUR MAUVES (1<sup>er</sup> étage)

tel : 02-38-80-77-02 [siris2@wanadoo.fr](mailto:siris2@wanadoo.fr)

### Pour contacter les écoles :

Ecole Maternelle - 02-38-80-75-94

Mail : [ecm-huisseau-sur-mauves@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-huisseau-sur-mauves@ac-orleans-tours.fr)

Ecole Elémentaire de Huisseau - 02-38-80-70-70

Mail : [ec-huisseau-sur-mauves@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-huisseau-sur-mauves@ac-orleans-tours.fr)

Ecole Elémentaire de Coulmier - 02-38-74-28-81

Mail : [ec-coulmiers@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-coulmiers@ac-orleans-tours.fr)

Ecole Elémentaire de Baccon - 02-38-80-78-00

Mail : [ec-baccon@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-baccon@ac-orleans-tours.fr)

## DÉPARTS EN RETRAITE FIN JUIN 2018

### Madame Martine CHAMPION

Après dix-neuf ans passés au sein de l'équipe enseignante de l'école maternelle de Huisseau sur Mauves en tant que directrice, Martine Champion s'apprête à tourner la page pour prendre une retraite bien méritée.

### Madame Florence SINOQUET

Après 12 ans en tant qu'ATSEM à l'école maternelle et animatrice au Centre de Loisirs de Huisseau sur Mauves, Florence Sinoquet prend un repos bien mérité.



## Rentrée scolaire 2018-2019

### Maternelle – Elémentaire

A la rentrée 2018, les enfants de notre regroupement n'auront plus d'école le mercredi (retour à la semaine des 4 jours).

Rentrée scolaire des enseignants :  
vendredi 31 août 2018

Rentrée scolaire des élèves :  
lundi 3 septembre 2018

*8h45 pour les maternelles\**

*8h50 pour les élémentaires*

*\*Pour certaines sections, des horaires différés seront affichés la veille sur le tableau d'affichage de l'école maternelle*

## HORAIRES



### Ecole maternelle

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h45 à 11h45 – 13h30 à 16h30

### Ecoles élémentaires:

BACCON, COULMIERS et HUISSEAU  
lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h50 à 11h50 – 13h40 à 16h40

L'accueil est effectué par les enseignants 10mn avant l'entrée en classe.

# Vie Scolaire

## Spectacle de fin d'année école maternelle le 1er juin 2018



Dans une salle des fêtes comble, parents et grands-parents se sont émerveillés devant la prestation de leurs enfants, élèves du groupement scolaire Huisseau-Baccon-Coulmiers-Rosières.

Les chansons enfantines se sont succédées sous la houlette des enseignantes et des atsem.



Le maire de Huisseau sur Mauves, Monsieur Jean-Pierre Bothereau a terminé cette fin d'après-midi en remerciant Madame Champion pour ses 20 années passées à Huisseau sur Mauves et lui a souhaité une très bonne retraite.

## Calendrier des vacances scolaires 2018-2019

### TOUSSAINT

Fin des cours : vendredi 19 octobre 2018  
Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018

### NOEL

Fin des cours : vendredi 21 décembre 2018  
Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019

### VACANCES D'HIVER

Fin des cours : vendredi 8 février 2019  
Reprise des cours : lundi 25 février 2019

### VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours : vendredi 5 avril 2019  
Reprise des cours : mardi 23 avril 2019

### VACANCES D'ETE

Fin des cours : vendredi 5 juillet 2019



## CENTRE de LOISIRS

Les inscriptions pour l'été au Centre de Loisirs municipal de Huisseau, seront closes

**le lundi 25 juin 2018.**

Pour de plus amples renseignements joindre Christophe Raynal au 06.24.21.25.66

# Calendrier des fêtes de juin à décembre 2018

## Juin

**Vendredi 1<sup>er</sup>** : fête de l'école maternelle

**Samedi 2** : AG Mauves vivantes

**Dimanche 3** : repas Echo des Mauves

**Samedi 16** : AG club de foot ASBH

**Dimanche 17** : vide greniers organisé par le comité des fêtes

**Vendredi 29** : kermesse des écoles organisée par APE

## Juillet

**Vendredi 13** : festivités de la fête nationale

**Samedi 14** : fête Nationale

## Aout

*Bonnes vacances à tous*

## Septembre

**Vendredi 7** : Forum des associations  
AG Association Parents d'Elèves

**Samedi 22** : Concours de Belote

**Samedi 29** : Tournoi de Tennis de Table

**Dimanche 30** : tournoi de Tennis de Table

## Octobre

**Samedi 6** : repas du Huisseau Moto Club

**Samedi 13** : Loto de ASBH Foot

**Samedi 20** : concours de belote de l'Echo des Mauves

**Samedi 27** : Halloween organisé par Familles Rurales

## Novembre

**Dimanche 11** : célébration de l'armistice de 14-18

**Samedi 17** : Beaujolais Nouveau fêté par  
le Comité des Fêtes

**Samedi 24** : repas des aînés organisé par la municipalité

## Décembre

**Dimanche 2** : bourse aux jouets par Familles Rurales

**Samedi 8** : repas de Noël pour l'Echo des Mauves

**Dimanche 16** : marché de Noël du Comité des fêtes

# Vie associative

la Semaine  
des Rivières

## CONCOURS PHOTO "Un regard sur les Mauves"

Jusqu'au  
31 juillet 2018

Thème du concours 2018  
" Les Mauves: nature et patrimoine"



### Rendez-vous au bord des Mauves

Pour tous renseignements et pour l'envoi des photographies :  
Services civiques : [service-civique@meung-sur-loire.com](mailto:service-civique@meung-sur-loire.com)  
Office de Tourisme des Terres du Val de Loire : 02 38 44 32 28



P. Mouchague

# Vie associative



## HUISSEAU SUR MAUVES ASSOCIATION CIPAH

L'étang communal de Huisseau sur Mauves  
Est ouvert à la pêche depuis le 15 mai 2018 de manière  
règlementée.

Des cartes annuelles et journalières sont disponibles à  
l'agence postale de Huisseau sur Mauves.

**Carte annuelle Uxellois : 25€**

**Carte annuelle externe : 35€**

Ces cartes sont en nombre limité, elles vous donnent le droit d'être accompagné  
d'un mineur de moins de 14 ans.

**Carte journalière uxellois :**

**Adulte 5€**

**Enfant 2€**

**Carte journalière externe :**

**Adulte 7€**

**Enfant 3€**

Les fonds récoltés servent aux bénévoles à  
entretenir/rénover les parcours santé et découvertes  
ainsi que l'étang, en particulier le repoissonnement.  
L'étang est ouvert à la pêche du 15 mai au 10 novembre, hors dates  
manifestations CIPAH et entretiens, détails fournis lors de l'acquisition  
des cartes.

# Vie associative



C'est avec un très grand plaisir que **l'APE - VAL DES MOMES** vous accueille  
à la kermesse des écoles **le vendredi 29 juin 2018**

Venez profiter des structures gonflables et autres stands tenus par les parents bénévoles et les maitresses à partir de 16 heures à l'espace jeux, entre l'école maternelle et la salle des fêtes de Huisseau.

## VIDE-GRENIERS HUISSEAU / MAUVES 17 JUIN 2018



### Animations pour enfants

Particuliers 1€50 / mètre  
Professionnels 5€ / mètre  
**PAS DE RESERVATION**

**Ouverture à 7H00**



CDFHSM

Organisé par le comité des fêtes

# Vie associative

## ECHO DES MAUVES

L'**ECHO DES MAUVES** a tenu son **assemblée générale** le 18 janvier dernier

Composition du bureau pour 2018

**Président** : Jean-Marie STEMER    **Trésorière** : Bernadette DREUX    **Secrétaire** : Marie-Thérèse AMARY

**Membres** : GOIN Thérèse, VALET Paulette, BOUVET Martine, BRANCOURT Eliane, STEMER Michel, DORET André, ROBILLARD Jacky, GODEFFROY Freddy.

### MANIFESTATIONS PASSES

Concours de belote le 27 janvier avec 140 participants

Thé dansant le 4 mars avec l'orchestre TOP MUSETTE avec seulement 64 danseurs

Concours de belote le 31 mars avec 208 participants.

**Jeudi 24 mai** sortie dans l'Yonne, visite d'une saumonerie et Grottes d'Arcy sur Cure

### AU PROGRAMME DES MOIS A VENIR

**Mercredi 11 juillet** visite à l'Assemblée Nationale, repas et petit train quartier Latin et Jardin du Luxembourg (complet)

**Du 10 au 13 septembre** 4 jours de voyage : La Corrèze – Tulle, Brive la Gaillarde et Cahors. 475€ sur base 35/39 personnes.

Pour tous renseignements : STEMER Jean-Marie Tél. 02 38 80 72 78 heures des repas

**Samedi 20 octobre** concours de belote.

### GYMNASTIQUE

le mercredi de 9 h à 10 h la Gym d'entretien à la retraite, pour rester active en bonne forme  
Avec de l'endurance, de la souplesse de la régularité cardiaque.

**Tout cela est bon pour le moral et le bien être du corps**



**HUISSEAU SUR MAUVES**



**SAMEDI 22 septembre 2018**

**Salle des fêtes**

**BELOTE**

**Ouverture des portes à 13H30**

**BUVETTE**

**Organisé par le Comité Des Fêtes**

# Vie associative

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'**ASBH** REMERCIE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT GENTILLEMENT OUVERT LEUR PORTE A NOS BENEVOLES POUR LES CALENDRIERS.



Pour terminer l'année 2017-2018 le club a emmené les équipes U7 et U9 chez Rigolou et l'équipe des U11 au Laser-game/bowling

Suivi d'un goûter et du verre de l'amitié offert par le Club,

Ainsi que la remise d'un sweat par enfant offert par nos partenaires que nous remercions.

Nous avons terminé la soirée avec « ARNAUD ET SON CAMION DE PIZZA »

Avec la participation de nombreux Parents.

UN GRAND MERCI A EUX POUR LEUR INVESTISSEMENT DURANT L'ANNEE....



Nouvelle sortie pour les Petits footballeurs de Huisseau/Baccon qui ont eu le privilège et la joie d'accompagner les joueurs de l'USO et de Bourg en Bresse sur la pelouse avant le début de la rencontre du mardi 24 avril 2018.

Effet garanti avec à la clé une belle victoire de l'USO 5-1 un régal pour les enfants avec tous ces buts... L'**ASBH** remercie l'USO, le district et Romain pour avoir permis aux enfants de partager un moment inoubliable.

L'Assemblée Générale de l'**ASBH** aura lieu le samedi 16 juin 2018 à 10h30 à la salle des fêtes de Huisseau sur Mauves

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas, contactez :

Florence Bouvet, présidente au 06.31.89.10.81 ou Jean-Marie Brancourt, secrétaire au 06.23.49.52.97

# Vie associative



## TENNIS CLUB

Les permanences pour les inscriptions et renouvellements auront lieu sur les courts

**samedi 16 juin 2018 de 10 à 12 heures.**

Les personnes possédant des badges non à jour de cotisations sont priées de les restituer ou de régulariser leur situation.

### COTISATIONS 2018

Adultes : 20€

Enfants : 10€

Renseignements complémentaires auprès de :  
Monsieur Xavier PINAULT 02.30.80.74.32



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les bénévoles des associations vous recevront le  
**vendredi 7 septembre 2018 de 17h30 à 19h30**  
pour vous présenter leurs activités  
et vous inscrire.



## Le Fil des Mots

A partir de la deuxième semaine de juillet et jusqu'au 28 juillet 2018 la bibliothèque sera ouverte :

**les mercredis de 16 à 18h30 et  
les samedis de 10 à 12 heures**

**Fermeture du 1er au 28 aout 2018 inclus**

Réouverture le mercredi 29 aout 2018  
aux horaires habituels.

### Halte-garderie

Cet été elle sera ouverte aux jours et heures habituels du mardi 10 juillet au vendredi 3 aout inclus.

**Mardi de 9 à 17 heures  
Jeudi 9 à 16h30  
Vendredi de 9 à 16h30**

Après cette fermeture estivale l'équipe vous accueillera dès le mardi 28 aout à 9 heures.

**Rentrée septembre 2018** pensez à inscrire votre enfant dès maintenant, le nombre de place étant limité à 12.

L'inscription se fera à la halte-garderie.

Pour plus de renseignement vous pouvez joindre Madame COTTET Marie-Pierre au 02.38.80.77.39

### Agence postale communale

Fermée du lundi 23 juillet  
au mercredi 15 aout inclus

Nos commerçants vont prendre quelques congés...

**La boulangerie** sera fermée du  
**lundi 6 au jeudi 23 aout inclus**

**Le salon de coiffure** fermera du  
**samedi 28 juillet au 13 aout**

**Le traiteur** sera fermé du  
**dimanche 29 juillet au dimanche 19 aout**

### LA PHARMACIE DES MAUVES

restera ouverte tout l'été

**Rappel des heures d'ouverture :**

Du lundi au vendredi  
9h15-12h15/14h15-19h15

Le samedi de 9 à 12h30

# Informations diverses

## Etat Civil

### NAISSANCES

Paul GOULCHAULT né le 15 janvier à Orléans  
Alma PARAGOT née le 31 janvier à Tours  
Charlie MARTINS née le 5 février à Orléans  
Manon CHAUVEAU née le 15 mars à la Chaussée Saint Victor  
Paul VÉLIA né le 16 mars à Orléans  
Emile LEMOINE ROGER né le 28 mars né à Orléans  
Rose LEMOINE ROGER née le 28 mars à Orléans  
Valentin MORIN né le 4 avril à Orléans  
Mia LEBAILLY née le 2 avril à Orléans  
Emma GRIZAUD née le 8 avril à la Chaussée Saint Victor

### MARIAGES

Joseph DÉFARGES et Emilie CAUDRON le 21 février

### DÉCÈS

Marie RICHARD née Bellouard le 25 novembre 2017 à Huisseau sur Mauves  
René PELLÉ le 1er février à Orléans  
Jean LISLE le 13 mars à Orléans

## Projet d'assistance à la personne

Enquête sur projet d'assistance à la personne :

Une habitante de Huisseau sur Mauves se propose de monter un projet d'assistance à la personne ayant des difficultés pour aller faire ses achats sur Meung sur Loire ou autre...

Afin de quantifier ces demandes, les personnes susceptibles de recourir à cette proposition sont priées de se faire connaître à la mairie. En fonction du nombre des demandes, cette personne mettra en œuvre concrètement ce projet et son fonctionnement.

Merci à elle et aux demandeurs.

### Vie paroissiale

Messes dominicales à l'église de Huisseau le 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à 18h30.

Pour plus d'information :  
info-messes 0892251212 ou [www.messeinfo.cef.fr](http://www.messeinfo.cef.fr)

**Retrouvez toutes les autres infos de votre commune  
sur le site internet [www.huisseausurmauves.fr](http://www.huisseausurmauves.fr)**

### Mairie de Huisseau sur Mauves

118 rue du Bois de Deure - 451 30  
tel : 02.38.80.73.73 fax : 02.38.80.77.49

Horaires et jours d'ouvertures du secrétariat :  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 à 12 H  
Fermé le mardi

### Au Fil des Mauves - n°168 - Juin 2018

Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication : Le Maire

Conception : PCG

Commission communication :

Patricia CAILLOUX GENEVIER, Hervé FAGOT, Angel GARCIA  
[servicecomhuisseau@orange.fr](mailto:servicecomhuisseau@orange.fr)

# Expositions artistiques

**4 BIENNALE  
ART CONTEMPORAIN  
BEAUCE**

**2018**

**23 artistes  
10 lieux**

Accès gratuit à toutes les expositions

ERYA

artension

CGED

biennale.erya.info

*Ces artistes exposent leurs œuvres dans des lieux insolites : EHPAD, restaurants, médiathèques,...*

*Ces œuvres, peintures et sculptures, sont de styles différents, vous pouvez trouver celui qui vous attire...*